

SOMMAIRE DE L'ORDRE DU JOUR

■ Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale

Madame Martine POTTIER, élue sur la liste Ensemble pour Aix, a présenté, par courrier reçu en Maire le 23 mars 2026, sa démission de son mandat de Conseillère Municipale.

Monsieur le Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code Electoral « le candidat immédiatement après le dernier élu est amené à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Monsieur Vincent POTTIER a donc été appelé à remplacer Madame Martine POTTIER au sein du Conseil Municipal.

Monsieur Vincent POTTIER, élu sur la liste Ensemble pour Aix, a présenté, par courrier reçu en Maire le 25 mars 2026, sa démission de son mandat de Conseiller Municipal.

Monsieur le Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code Electoral « le candidat immédiatement après le dernier élu est amené à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Madame Céline BENOS a donc été appelée à remplacer Monsieur Vincent POTTIER au sein du Conseil Municipal.

Elle est installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale.

Le tableau du Conseil Municipal a été mis à jour en conséquence.

■ Désignation du secrétaire de séance

■ Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026

I – AFFAIRES FINANCIERES

- 1- Demande de subvention – Aménagement de la cour de l'école Robert Doisneau- Actualisation

II – PERSONNEL

- 1- Convention de mise à disposition de personnel – CCAS

III – AFFAIRES DIVERSES

- 1- Délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire.
- 2- Indemnités de fonctions des élus municipaux.
- 3- Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- 4- Commissions Municipales – Création et désignation des membres
- 5- Désignation des Délégués et Représentants de la Commune.
- 6- Comité Social Territorial – Désignation des membres élus.
- 7- Commission Communale pour l'Accessibilité – Désignation des membres.
- 8- Comités de quartiers – Désignation des élus référents.
- 9- Commission de concession et de délégation de service public à caractère permanent – Election des membres.
- 10- Commission d'Appel d'offres à caractère permanent – Election des membres.
- 11- Charte de la Démocratie participative - Modificatif

III – QUESTIONS DIVERSES